

HONORAIRES 2025

TRANSACTION

Pour les locaux à usage d'habitation, locaux commerciaux

- 6% TTC du prix de vente
- 5% TTC du prix de vente à partir de 250 000 €
- 5 % TTC du prix de vente à partir de 350 000 €

Pour les programmes neufs :
entre 3% et 5 % TTC du prix de vente TTC

Pour les terrains à bâtir :
- 8 % TTC du prix de vente

Pour les garages et parkings :
- forfait de 2 000,00 € TTC

GESTION

Gestion locative % du montant des encaissement	Part propriétaire	Part locataire
Location à usage d'habitation vide ou meublé	8,4 % TTC (7,00 % HT) sur les encaissements	
Assurance loyers impayés	2,2 % TTC (1,83 % HT) sur les encaissements	
Locaux commerciaux et professionnels	15% TTC* (12,5 % HT) sur les encaissements *taux dégressif suivant montant des encaissements	
Avenant au bail	300 €	300 €
Honoraire de mise en location :	Part propriétaire	Part locataire
Location à usage d'habitation vide ou meublé		
Visite, constitution du dossier de candidature, rédaction du bail	Zone tendue : 10 €/m ² Zone non tendue : 8/m ²	Zone tendue : 10 €/m ² Zone non tendue : 8/m ²
Etat des lieux d'entrée	3 €/m ²	3 €/m ²
Entremise et négociation	30 €	
Location à usage commercial ou professionnel		
Négociation, rédaction du bail, état des lieux	9 % TTC (7,5 % HT) du loyer annuel hors charges	9 % TTC (7,5 % HT) du loyer annuel hors charges
Renouvellement du bail professionnel ou commercial	4 % TTC (3,33 %HT) du loyer annuel hors charges	4 % TTC (3,33 %HT) du loyer annuel hors charges